

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 45 (1916)

Heft: 12

Rubrik: Échos de la presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ce Drapeau redira qu'en notre bonne terre
Il est un Travailleur admirable et sincère,
Un Maître qu'on chérit, un Parrain généreux !
A lui donc, que Dieu donne une force nouvelle,
Pour voir dès maintenant son beau filleul flotter
Au chemin du Progrès, où nous saurons lutter
Et rester son Honneur et sa garde fidèle.
Nous redirons aussi dans un triple « Hourra »
Le nom très gracieux et digne d'une reine,
De celle qui sut être une aimable Marraine !
Vive, encore une fois, Romont qui la donna!!!

Gloire aux chers ouvriers de la Pédagogie,
Corps enseignant glânois qui par un dur labeur
Paie un large tribut à ce jour de bonheur,
Et dont le chant superbe à l'art pur nous convie !
Merci ! gloire à vous tous amis, chers invités.
Qu'un salut fraternel s'échange entre nos âmes,
Qu'un puissant renouveau désormais nous enflamme.
Et daigne le Seigneur bénir nos amitiés.

Romont, le 18 mai 1916.

L. PILLONEL.

ÉCHOS DE LA PRESSE

De toutes parts, on a entrepris la lutte contre ce fléau qu'est l'alcool. Le qualificatif de fléau n'est pas exagéré. On consomme, en Suisse, bon an mal an, pour 330 millions de boissons alcooliques, tandis que les dépenses pour l'instruction publique de tous les cantons n'atteignent que 87 millions ; la dépense de tous les habitants de la Suisse pour le lait, 242 millions, et pour le pain, 250 millions. Si l'on voulait représenter en argent les sommes englouties pour se procurer de l'alcool, on pourrait faire une ligne de pièces de cinq francs allant de Genève à Rorschach.

C'est dire que les gouvernements cantonaux sont bien inspirés, en organisant la lutte contre l'alcoolisme, et de l'organiser à l'école. C'est là que se forme la jeunesse ; les habitudes contractées sur les bancs de l'école subsistent, à moins d'événements extraordinaires, la vie durant. Que la Confédération ne fait-elle son devoir dans cette lutte à mort ! Elle le ferait en introduisant tout d'abord dans la constitution fédérale un article supprimant la vente à l'emporter, qui favorise les débits clandestins ; en supprimant la distillation, par les particuliers, de boissons alcooliques, et en monopolisant toute la fabrication de l'alcool ; enfin, en en élevant de beaucoup le prix de vente.

La Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg a ordonné l'enseignement antialcoolique, dans les écoles, et, pour y collaborer, la commission du Musée pédagogique, présidée par M. le

D^r Dévaud, a décidé, dans sa dernière séance, l'organisation, au Musée pédagogique, d'une exposition de tableaux, graphiques et manuels pour l'enseignement antialcoolique.

Cette exposition a été ouverte le mercredi 17 mai et elle a duré jusqu'au 3 juin. Elle méritait d'être visitée. On y voyait des préparations en cire, représentant le cerveau, le cœur, l'estomac, le foie d'un buveur. Un graphique, établi d'après les observations de la Société de secours mutuel des ouvriers du bâtiment de la ville de Zurich, montrait que, sur cent accidents survenus en une semaine, le 21,5 % se produisent le lundi. Les autres jours, la moyenne est de 15,7 %. Un autre graphique montrait les résultats d'une course à pied de 100 km., organisée à Kiel, en juin 1900. Des coureurs abstinents, le 8,3 % seulement abandonnèrent la marche, tandis que le 54 % des non-abstinents tombèrent en route. Un diagramme faisait l'histoire de dix familles sobres et de dix familles alcooliques : la première ayant eu 61 descendants et la seconde, 57. Or, de la première famille, le 8,2 % des descendants sont morts prématurément, le 9,8 % sont anormaux et le 82 % normaux, tandis que de la seconde famille le 49,9 % sont morts prématurément, le 38,8 % sont anormaux et le 11,5 % seulement sont normaux. En Suisse, 283 buveurs (240 hommes et 43 femmes) entrent chaque année dans les asiles d'aliénés. Enfin, en dix ans (1903-1913), l'alcool a emporté, dans les dix-huit villes suisses qui comptent plus de 10,000 habitants, 4,362 hommes âgés de plus de 20 ans, soit plus de cinq bataillons.

Parmi les nombreux manuels et rapports exposés au Musée pédagogique, signalons-en deux : l'Annuaire de 1913 du secrétariat antialcoolique, et un rapport de M. le D^r André Savoy, vicaire, à Neuchâtel. Dans le premier chapitre, M. le D^r Hercod montre où en est l'enseignement antialcoolique dans les divers pays. Le travail de M. Savoy, lui, est basé sur une enquête faite en 1913, par la Direction de l'Instruction publique du canton de Fribourg, auprès de nos inspecteurs scolaires. M. le D^r Savoy a dégagé, des réponses de MM. les Inspecteurs, les vœux qu'on a pu lire dans le *Bulletin pédagogique*.

Les enquêtes faites ont prouvé, d'une manière évidente, que la croisade doit être entreprise et qu'un accueil favorable lui est réservé. De plus en plus, la question de la lutte antialcoolique se pose à l'attention de tous ; mais nul ne doit s'en préoccuper davantage que les éducateurs des futures générations. A chaque époque ses besoins ; à la nôtre, il importe de donner des caractères et des volontés. L'ennemi à combattre, c'est la soif de la jouissance, et surtout de la jouissance alcoolique. Voilà pourquoi une campagne antialcoolique s'impose.

(Communiqué.)

* * *

A propos de l'instruction civique. — A la nouvelle de la motion Wettstein, tout le monde s'est demandé : « L'Etat n'a-t-il donc rien fait jusqu'à présent pour préparer les enfants à remplir leurs devoirs envers la patrie ? » — Nous avons fait beaucoup dans ce domaine, répondrons-nous ; nous avons voulu que l'Etat suisse marchât à la tête des pays européens, au point de vue de la préparation pédagogique et militaire de la jeunesse. En voici la preuve :

Selon l'organisation militaire de 1874, les cantons doivent faire donner aux enfants de dix à quinze ans des leçons de gymnastique, afin de les préparer au service militaire. Les cantons sont chargés, en outre, de veiller à ce que ces examens de gymnastique soient continués pour tous les jeunes gens sortis de l'école jusqu'à l'âge de vingt ans. Pour les deux dernières années, la Confédération peut, en outre, organiser des exercices de tir. A l'occasion du recrutement, les jeunes gens ne doivent pas seulement passer un examen sanitaire, comme dans les autres pays, mais encore un examen pédagogique qui ne comprend pas que la lecture, l'écriture et le calcul, mais aussi l'histoire, la géographie et les institutions politiques de notre pays. En vue de cet examen scolaire des recrues, tous les cantons ont institué depuis de longues années des cours spéciaux et nous possédons des formulaires et des manuels excellents servant de base à l'enseignement patriotique.

Les signataires de la motion Wettstein partent donc de l'opinion que ces institutions ne suffisent pas et qu'il faut un nouveau mode de formation civique, sortant complètement du cadre de l'enseignement qui a fait ses preuves depuis quarante ans. Le peuple suisse se demande, non sans inquiétude, quels seront le caractère et la portée de cette nouvelle instruction civique dont M. Wettstein et ses partisans voudraient doter la jeunesse suisse. (Liberté.)

* * *

Le catéchisme à l'école. — Le programme de l'école chrétienne, outre toutes les matières imposées par les programmes officiels, comprend encore l'enseignement du catéchisme.

C'est la première des différences entre les deux enseignements, et, pour les mentalités frustes qui n'ont guère le sens des sous-entendus et la compréhension des tendances cachées, c'est la plus apparente. Notons en passant que cette différence se solde pour nous par quelque chose *de plus*, et que nous sommes en face d'une difficulté supplémentaire : trouver chaque jour, dans les heures régulières de classe, que se disputent déjà si âprement les diverses matières du programme, la possibilité de placer une demi-heure environ de catéchisme.

L'expérience montre que ce n'est pas trop, car il ne faut pas être avare du temps donné à l'enseignement religieux, notre raison d'être. Et puis, nos enfants doivent être, autant qu'il dépend de nous, les modèles du catéchisme de la paroisse ; dans les petites paroisses surtout, où il existe seulement deux écoles : l'école chrétienne et l'école communale, n'est-il pas bien légitime de désirer que nos élèves se distinguent par une science plus sûre, et par ce je ne sais quoi d'inexprimable qui les montre plus familiers avec les choses de Dieu ?

Au reste, il ne faut rien exagérer, et la demi-heure consacrée chaque jour au catéchisme n'est pas du temps *perdu*, même pour l'instruction générale. L'étude des choses spirituelles, le contact avec les idées élevées, les premières visions vagues et mystérieuses de l'infini : rien de plus apte à affiner l'esprit, à lui ouvrir des perspectives sur des idées nouvelles, à faire, en somme, son éducation.

Mais comment enseigner le catéchisme à l'école ? Doit-on l'enseigner comme l'histoire ou l'arithmétique, ou bien y a-t-il une péda-

gogie spéciale? Suffit-il d'être un bon maître de grammaire pour être aussi, fatalement, un bon catéchiste?

Au moins y faudrait-il les mêmes conditions : savoir ce qu'on enseigne et se préoccuper de le bien enseigner. A la vérité, que voyons-nous quelquefois? Des maîtres nous arrivent ; ils ont « leur brevet » ; ils sont « pratiquants », et cela suffit pour qu'on les agrée. Parfois, ce sont d'anciens élèves d'écoles publiques ; depuis onze ou douze ans, ils n'ont « rien appris » en fait de doctrine religieuse, et, malheureusement, on ne peut pas même dire qu'ils n'aient « rien oublié ». Et, demain, ils enseigneront le catéchisme. — On ne livrerait pas au hasard, avec tant de désinvolture, le moindre des enseignements ; mais tout le monde croit savoir exercer auprès des enfants le plus sérieux des ministères, et le plus redoutable, par tout le bien qu'on peut manquer d'y faire. Cette anomalie monstrueuse a enfin frappé les regards puisque, dans certains cours normaux catholiques, on prépare les futurs instituteurs à un brevet d'instruction religieuse, en même temps qu'au brevet supérieur. C'est à la fois l'aveu du danger et l'espoir du remède.

Mais supposons le maître en possession suffisante des connaissances qu'il doit transmettre. Encore une fois, comment le fera-t-il? Selon les lois de la pédagogie générale ou d'une pédagogie spéciale et *à part*? La réponse n'est pas aussi simple qu'elle peut le paraître tout d'abord.

Le maître ne peut se contenter des règles de la pédagogie générale, puisqu'il doit, au catéchisme, enseigner aux enfants des vérités qui dépassent leur intelligence (et même toute intelligence humaine) et cela dans des termes souvent inconnus d'eux ; et il doit pourtant se souvenir de ces règles générales pour expliquer tout ce qu'il peut expliquer par des exemples à la portée des enfants, traduire tout ce qu'il peut traduire dans un langage qui leur soit accessible.

Il ne peut se ranger uniquement sous les règles de la pédagogie générale, puisqu'il lui faut employer la méthode catéchistique, par demandes et par réponses, et exiger ces réponses par cœur (cela est indispensable) ; et il doit se souvenir, selon cette pédagogie, que la récitation, même imperturbable, du catéchisme est insuffisante sans l'explication qui illumine les mots, leur donne leur vrai sens et leur vraie portée.

Mais surtout l'enseignement du catéchisme diffère de tout autre parce qu'il doit s'adresser d'abord à l'intelligence, puis à la mémoire et au cœur. Le professeur de mathématiques demande à l'élève de comprendre et de retenir ; le catéchiste doit demander de plus de sentir et de pratiquer. Le catéchisme doit être la base de la vie morale et spirituelle. S'il n'en était pas ainsi, on n'admettrait pas les enfants à la première Communion solennelle à un âge déterminé, mais quand ils auraient subi avec succès un examen où l'on tiendrait véritablement compte de leur science et non de leur bonne volonté. Et l'on éloignerait ainsi, sans doute, beaucoup de ces humbles auxquels « Dieu a révélé ces choses qu'Il cache aux superbes ».

Mais pour toucher le cœur des petits enfants, il n'est pas deux méthodes. Si nous restons nous-mêmes froids devant les grandeurs de Dieu, sans reconnaissance devant son amour, sans émotion devant

ses souffrances, n'espérons pas donner ce que nous ne possédons pas : il faut aimer pour susciter l'amour, et se donner soi-même pour gagner les âmes à Dieu.

L'instituteur qui a enseigné le matin le catéchisme pendant une demi-heure environ, aux enfants qu'on lui confie, a-t-il achevé d'accomplir son devoir de maître chrétien ? Non, certes ! — L'enseignement religieux ne peut se mettre à l'écart pendant une partie de la journée pour être repris ensuite à volonté. L'*esprit* religieux doit pénétrer tout l'enseignement, d'une façon profonde et vivifiante, discrète et intime ; c'est là le « premier nécessaire », le travail qui forme la pensée pour la vie et l'âme pour l'éternité. C. QUESVIN.



BIBLIOGRAPHIES

Vers le Succès ou l'Art de diriger un atelier ou un commerce avec succès dans les conditions difficiles de l'heure présente. — Quintessence de 24 travaux de concours. Ouvrage élaboré par le directeur BÆR, à Schaffhouse, auteur du travail honoré du premier prix. Texte français par F. HEIMANN. Recommandé par l'Union suisse des Arts et Métiers.

Dû à la plume de M. Bær, à Schaffhouse, ce petit ouvrage est précédé d'une préface de M. Genoud, directeur de l'Ecole des Arts et Métiers de Fribourg, dont nous extrayons ces lignes. *Vers le Succès* montre au jeune homme comment il doit préparer son avenir, sur quoi et pourquoi il doit concentrer tous ses efforts, toutes ses énergies ; il l'incite à s'habituer de bonne heure à l'exactitude, à acquérir de bonnes manières et à faire son Tour de France qui constitue un prolongement de l'apprentissage. D'autres chapitres s'adressent à l'âge où l'on se lance dans les affaires. Ils traitent de la création d'une entreprise, du service de la clientèle, des voyages d'affaires, de la concurrence, de l'organisation et de la tenue du bureau, du personnel, de l'activité professionnelle du patron, etc. Ecrit pour les jeunes, dont il doit devenir le *Vade mecum*, cet ouvrage rendra de précieux services à beaucoup d'artisans, de commerçants et gens d'affaires. Le prix de ce volume est si modeste (broché : 1 fr. 20) que chacun peut se le procurer.

* * *

Blanche Leu, par Virgile ROSSEL. — Collection *Le Roman Romand* N° 16. — Prix : 60 cent. Librairie Payot et C^{ie}, Lausanne.

Il est touchant et tragique, le roman de *Blanche Leu*, la belle et brave fille d'un employé au Palais fédéral. Le père Leu, type accompli du bureaucrate égoïste, joueur de jass et buveur de bière impénitent, meurt brusquement, laissant à sa famille de graves soucis d'argent. Un de ses fils, étudiant sans conscience, fait des sottises qui aggravent encore la situation. Ce sont les femmes, la mère et ses filles, des Bernoises énergiques, qui ont le beau rôle ! Humbles esclaves du devoir, elles veillent sur le foyer et à force d'abnégation et de courage, le